



Porto-Novo en suspens

N° 491 DU 05 FÉVRIER 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

POLITIQUE PARLEMENTAIRE

Assemblée nationale : duel d'influences à l'hémicycle

PAGE 08

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

PAGE 03

Après Talon, l'épreuve du pouvoir



INSTALLATION DES DÉPUTÉS CE DIMANCHE / HÉBERGEMENT À PORTO-NOVO

PAGE 05 - 06



Les résidences FENOU et ELONA HOUSE, le choix d'un séjour paisible

GOUVERNANCE LOCALE AU BÉNIN

PAGE 07

Dernière ligne droite pour l'installation des nouveaux exécutifs communaux

MOBILISATION POLITIQUE DANS LE MONO

PAGE 02



Le Fan-club Romuald Wadagni rencontre Dakpè

MOBILISATION POLITIQUE DANS LE MONO

Le Fan-club Romuald Wadagni rencontre Dakpè Sossou

La coordination nationale du Fan-club Romuald Wadagni a été reçue en audience par l'Honorable Dakpè Sossou, à l'occasion de la préparation de la sortie officielle du mouvement dans le département du Mono et de l'installation de ses bureaux communaux.

Une délégation de la coordination nationale du Fan-club Romuald Wadagni a été accueillie au domicile de l'Honorable Dakpè Sossou, député du département du Mono, pour un échange sur les prochaines activités du mouvement.

Conduite par le coordonnateur national Emeric Joël Allagbé, la délégation a présenté les grandes lignes de l'organisation prévue le week-end prochain à Lokossa. L'événement marquera la sortie officielle du Fan-club Romuald Wadagni

gné dans le Mono, tout en procédant à l'installation de ses bureaux communaux.

Au cours de cette rencontre, les objectifs stratégiques, la logistique et la mobilisation autour de cet événement ont été détaillés et discutés avec attention. L'Honorable Dakpè Sossou a salué l'initiative et l'engagement des jeunes, affirmant son soutien à toute action citoyenne structurée visant à renforcer la participation politique.

Cette visite a donc fixé le cap pour un rassemblement qui s'annonce déterminant à Lokossa, combinant mobilisation, organisation et engagement politique autour du candidat Romuald Wadagni.

Candide AHOUDJI



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssef Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

Après Talon, l'épreuve du pouvoir



À l'horizon d'avril 2026, le Bénin s'apprête à tourner une page majeure de son histoire politique. Le successeur du président Patrice Talon héritera d'un pays profondément transformé, mais confronté à des défis d'une ampleur inédite.

Être président du Bénin après Talon ne sera pas une simple alternance : ce sera une véritable épreuve de leadership, de vision et de courage politique.

Un héritage lourd, une société exigeante

Le second quinquennat de Patrice Talon a redéfini les standards de gouvernance, d'infrastructures et de réformes institutionnelles. Routes, modernisation de l'administration, assainissement des finances publiques : les acquis sont visibles. Mais derrière

ces avancées se cache une réalité sociale plus contrastée. La croissance économique, bien que soutenue, peine encore à se traduire par une amélioration équitable des conditions de vie. Chômage des jeunes, précarité et coût de la vie alimentent les attentes et parfois les frustrations.

Relancer l'économie sans creuser les fractures

Le prochain chef de l'État devra trouver le juste équilibre entre rigueur économique et justice sociale. Réduire les inégalités, stimuler l'emploi, soutenir les PME et renforcer la protection sociale seront des priorités incontournables. Il ne s'agira plus seulement de faire croître les indicateurs macroéconomiques, mais d'assurer une prospérité réellement inclusive.

Démocratie et gouvernance : un chantier permanent

La consolidation démocratique demeure un enjeu central. Dans un contexte politique marqué par des débats parfois tendus, le futur président sera attendu sur sa capacité à apaiser le climat politique, renforcer l'État de droit et restaurer durablement la confiance entre gouvernants et gouvernés. La lutte contre la corruption, la transparence dans la gestion publique et l'indépendance des institutions resteront des marqueurs décisifs de son action.

Sécurité nationale : une vigilance accrue

Au nord du pays, la menace sécuritaire liée à l'expansion de groupes terroristes impose une réponse ferme et coordonnée. Le

renforcement des forces de défense, la coopération régionale et les actions de prévention auprès des populations vulnérables seront déterminants pour préserver la stabilité nationale.

Un choix décisif pour l'avenir

Le 12 avril 2026, les Béninois feront un choix lourd de conséquences. Entre Paul Hounkpè et Romuald Wadagni, l'homme qui accèdera à la magistrature suprême devra assumer un héritage exigeant et tracer une nouvelle trajectoire. Vision claire, capacité d'écoute et détermination sans faille seront indispensables pour maintenir le cap du développement, sans rupture, et faire du Bénin un modèle durable de démocratie et de progrès en Afrique.

Yousseuf AVOCEGAMOU

JUSTICE ÉLECTORALE

Porto-Novo en suspens

(La Cour suprême renvoie les recours de l'UP le Renouveau faute de chiffres de la CENA)

L'examen des recours introduits par l'Union Progressiste le Renouveau (UPR) relatifs aux résultats électoraux à Porto-Novo n'a pas connu d'issue ce mercredi à la Cour suprême. En cause, l'absence des données chiffrées de la Commission électorale nationale autonome (CENA), indispensables à l'appréciation des contestations. Les dossiers ont été renvoyés au vendredi 6 février 2026.

Réunie en audience publique, la haute juridiction devait se prononcer sur les recours déposés par l'UP le Renouveau,

contestant les résultats proclamés par la CENA dans la commune de Porto-Novo. Mais contre toute attente, les débats n'ont pu aller à leur terme.

Selon les constats faits à l'audience, la CENA n'a pas produit les chiffres détaillés ayant servi à l'établissement des résultats contestés. Une carence procédurale jugée majeure par la Cour suprême, qui a estimé ne pas disposer des éléments nécessaires pour statuer en toute objectivité et transparence.

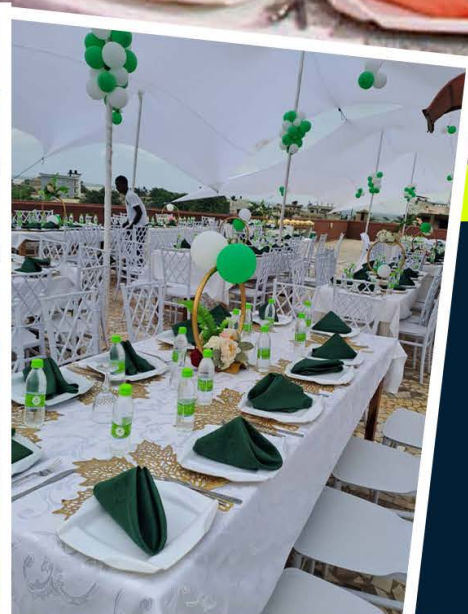
Face à cette situation, la Cour a décidé de renvoyer l'examen des dossiers au vendredi 6 février 2026, invitant la CENA à se conformer à ses obligations en mettant à la disposition de la juridiction l'ensemble des données électorales

requis.

Ce renvoi prolonge le suspense politique à Porto-Novo, où les résultats restent vivement contestés. Pour l'UP le Renouveau, ce report est perçu comme une étape décisive dans la manifestation de la vérité électorale, tandis que l'opinion publique attend désormais que toute la lumière soit faite sur ce scrutin.

L'audience du 6 février s'annonce ainsi déterminante, tant pour l'avenir des recours que pour la crédibilité du processus électoral dans la capitale béninoise.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

GOUVERNANCE PUBLIQUE ET MODERNISATION DE L'ÉTAT

La Présidence se dote d'une Unité d'Appui en Ressources Humaines

Un nouvel instrument stratégique au service du développement du Bénin

Réuni en Conseil des ministres ce mercredi 4 février 2026 sous la présidence du Chef de l'État, Patrice TALON, le gouvernement béninois a franchi une nouvelle étape dans la modernisation de l'administration publique. Parmi les décisions majeures prises figure la création d'une Unité d'Appui en Ressources Humaines, placée directement sous l'autorité de la Présidence de la République.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique des réformes structurelles engagées ces dernières années, lesquelles ont profondément transformé la gouvernance publique et amélioré plusieurs indicateurs de développement. Ces avancées ont été rendues possibles grâce à la mobilisation de compétences de haut niveau, issues aussi bien du vivier national que de l'expertise internationale.

Anticiper et sécuriser les compétences stratégiques

Conscient que la performance de l'État repose avant tout sur la qualité de ses ressources humaines, le gouvernement entend désormais structurer davantage la gestion des talents. L'objectif est clair : identifier, attirer et fidéliser des compétences stratégiques, capables de répondre aux besoins spécifiques et évolutifs des différentes structures de l'administration publique.



La mise en place de cette unité vise ainsi à anticiper les besoins en profils pointus, indispensables à la conduite des politiques publiques, à la mise en œuvre des réformes et à l'atteinte des objectifs de croissance économique et de développement social.

Un cadre juridique pour une action efficace

À cet effet, le Conseil des ministres a adopté le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Unité d'Appui en Ressources Humaines. Cette structure aura notamment pour missions d'analyser les besoins en compétences de l'État, de proposer des stratégies de recrutement ciblées, de faciliter le déploiement des profils recherchés et d'assurer leur fidélisation dans un environnement administratif compétitif.

Un levier pour un développement durable

Véritable outil de pilotage stratégique, l'Unité d'Appui en Ressources Humaines ambitionne de renforcer durablement les capacités de l'État et d'améliorer la qualité des services publics offerts aux citoyens. En professionnalisant davantage la gestion des talents au sommet de l'appareil étatique, le Bénin se dote d'un levier essentiel pour relever les défis contemporains du développement.

Avec cette réforme, le pays confirme sa volonté de bâtir une administration performante, agile et tournée vers l'excellence, au service d'un Bénin plus prospère et inclusif.

Yousseuf AVOCEGAMOU

INSTALLATION DES DÉPUTÉS CE DIMANCHE / HÉBERGEMENT À PORTO-NOVO

Les résidences FENOU et ELONA HOUSE, le choix d'un séjour paisible

À l'occasion de l'accueil et de l'installation des députés de la 10^e législature, prévues ce dimanche à Porto-Novo, les résidences FENOU et ELONA HOUSE mettent à disposition des appartements meublés, sécurisés et discrets, pour garantir un séjour paisible et inoubliable dans la capitale.

Porto-Novo s'apprête à vivre un moment institutionnel majeur avec l'installation officielle des nouveaux députés. En prélude à cet événement d'envergure nationale, les résidences FENOU et ELONA HOUSE se démarquent par une offre d'hébergement de quali-

té, pensée pour répondre aux exigences des élus et de leurs hôtes.

Idéalement situées dans des quartiers calmes et facilement accessibles, ces deux résidences proposent des appartements entièrement équipés, alliant confort moderne, sécurité renforcée et discrétion absolue. Un cadre propice au repos et à la sérénité, à proximité des principaux lieux de cérémonies et des centres de travail parlementaire.

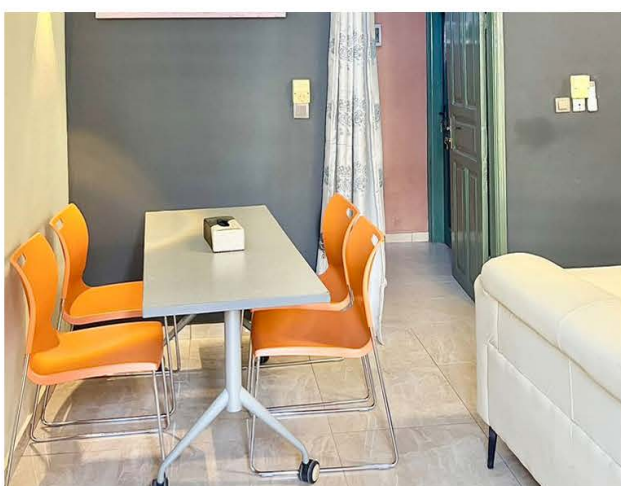
Grâce à un accueil professionnel et des services soignés, les résidences FENOU et ELONA HOUSE

entendent contribuer efficacement au bon déroulement de l'installation des députés, tout en renforçant l'image d'une capitale Porto-Novo hospitalière, organisée et soucieuse de l'excellence.

En s'inscrivant dans cette dynamique républicaine, FENOU et ELONA HOUSE confirment leur statut d'acteurs engagés dans l'accompagnement des grands rendez-vous institutionnels du Bénin. Renseignements au 0155499999 ou le 0155500707

Marie Estelle AKANNI

Les résidences **FENOU**



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

GOUVERNANCE LOCALE AU BÉNIN

Dernière ligne droite pour l'installation des nouveaux exécutifs communaux

Le processus de désignation des nouveaux maires, adjoints au maire et chefs d'arrondissement entre dans sa phase décisive. Les listes officielles sont attendues dès ce jeudi 5 février au niveau des préfectures, tandis que les cérémonies d'installation débiteront dès le lendemain.

Le compte à rebours est désormais lancé pour la mise en place des nou-

veaux exécutifs communaux à travers le pays. Selon des informations concordantes, la liste des nouveaux maires, adjoints au maire et chefs d'arrondissement sera transmise sous pli fermé aux préfectures dès ce jeudi 5 février par les partis politiques habilités.

Cette étape marque un moment clé du processus administratif et politique consécutif aux

dernières consultations locales. Une fois les listes réceptionnées, les préfets procéderont à la programmation officielle des cérémonies d'installation, prévues pour démarrer dès le vendredi 6 février prochain.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, ces installations devront s'achever au plus tard le 15 février, afin de garantir la continuité du

service public et le bon fonctionnement des collectivités territoriales.

Dans les états-majors politiques comme au sein des conseils communaux, l'heure est donc aux derniers réglages. En attendant la publication officielle des noms, les populations retiennent leur souffle, conscientes de l'importance de ces nouvelles équipes municipales pour le dévelop-

pement local et la gestion de proximité.

Les prochains jours s'annoncent ainsi décisifs pour la gouvernance locale, avec l'entrée en fonction de responsables appelés à porter les ambitions de leurs communes pour les années à venir.

Emeric Joël ALLAGBE

EMBELLISSEMENT DES FAÇADES LE LONG DES VOIES ASPHALTÉES À PORTO-NOVO

Un impératif citoyen pour consolider l'attractivité urbaine et valoriser les investissements publics

La transformation progressive du paysage urbain de Porto-Novo force aujourd'hui l'admiration. Travaux d'asphaltage, réhabilitation d'ouvrages publics, modernisation des infrastructures routières : la capitale politique du Bénin change de visage. Ces avancées témoignent de la volonté affirmée des autorités municipales et gouvernementales de redonner à la Cité des Aïnonvis toute sa dignité et son rang, dans la dynamique de développement impulsée depuis plusieurs années.

Cependant, cette dynamique louable appelle un accompagnement responsable des populations, notamment des propriétaires de maisons situées en bordure des nouvelles routes asphaltées. Car si les infrastructures gagnent en qualité et en modernité, l'état de certaines façades laisse encore à désirer et

contraste fortement avec les efforts consentis par l'État.

En effet, le long de plusieurs axes majeurs de Porto-Novo, des maisons en état de dégradation avancée offrent un spectacle peu reluisant. Façades délabrées, clôtures effritées, bâtiments vieillissants abandonnés à eux-mêmes : autant d'images qui nuisent à l'esthétique urbaine et ternissent l'impact visuel des nouvelles voiries. Cette réalité est particulièrement visible sur des tronçons tels que l'axe Adjara-Docodji, en direction du carrefour de l'École urbaine centre, en passant par Sadognon et Kokoyè.

Ce décor désolant, malheureusement répandu sur plusieurs chantiers en cours dans la ville, compromet l'objectif global d'attractivité et de modernisation recherché. Il rappelle surtout

que le développement urbain ne saurait être l'affaire exclusive des pouvoirs publics. Il exige une implication citoyenne réelle, consciente et volontaire.

Dans un Bénin résolument engagé, depuis 2016, dans une profonde mutation structurelle sous le leadership du Président Patrice TALON, les habitudes doivent évoluer. Les exigences en matière d'urbanisme, d'hygiène et d'esthétique urbaine ont changé, particulièrement dans les grandes villes appelées à devenir de véritables pôles de référence.

La solution, pourtant, reste à portée de main. Une approche inclusive, fondée sur la sensibilisation et l'éducation citoyenne, pourrait amener les propriétaires concernés à rafraîchir les façades de leurs habitations, par quelques coups de pinceau,

en harmonie avec la qualité des ouvrages réalisés. Un tel geste, simple mais symbolique, renforcerait considérablement l'impact des investissements publics et contribuerait à offrir un cadre de vie plus agréable, propre et attrayant.

Le développement est un combat collectif. Il requiert sacrifices, engagement, sens du devoir et patriotisme. Ailleurs, des peuples ont compris que la réussite urbaine passe par la synergie entre l'État et les citoyens. Porto-Novo ne saurait rester en marge de cette évidence.

Il est temps pour chacun de prendre sa part de responsabilité et de s'inscrire pleinement dans cette marche vers une capitale moderne, belle et fière de son image.

Godfroy MISSAHOGBÉ



PRÉSIDENTIELLE 2026 AU BÉNIN

La HAAC ouvre les accréditations aux médias étrangers

À deux mois de l'élection présidentielle du 12 avril 2026, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Bénin a officiellement lancé la procédure d'accréditation des professionnels des médias étrangers désireux de couvrir ce scrutin majeur. L'annonce a été faite à travers le communiqué de presse N°003-26/HAAC en date du 04 février 2026.

Dans le cadre de l'organisation et de la couverture médiatique de l'élection présidentielle du 12 avril 2026, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a adressé un message important aux professionnels des médias de la presse étrangère.

À travers son communiqué de presse N°003-26/HAAC signé par le Secrétaire général de l'institution, l'organe de régulation des médias informe que les demandes d'accréditation sont désormais ouvertes pour les journalistes, correspondants et techniciens étrangers souhaitant assurer la couverture médiatique du scrutin présidentiel au Bénin.

La HAAC précise que les dossiers d'accréditation doivent être déposés exclusivement en ligne, via la plateforme officielle de l'institution. Les

postulants sont invités à respecter scrupuleusement les conditions et modalités définies, notamment la mention obligatoire de l'objet relatif à la couverture médiatique de l'élection du duo Président et Vice-Président de la République de 2026.

Chaque demande devra comporter les informations essentielles relatives au média concerné, à l'identité du journaliste ou du professionnel de l'information, ainsi qu'aux fonctions exercées au sein de l'organe de presse. La liste détaillée des pièces à fournir est disponible sur le site officiel de la HAAC.

Par cette démarche, la HAAC entend garantir une couverture médiatique professionnelle, crédible et conforme aux règles en vigueur, tout en facilitant l'accès des médias internationaux à cet événement politique majeur de la vie démocratique béninoise.

L'institution de régulation invite par conséquent les professionnels concernés à anticiper leurs démarches, afin d'éviter toute difficulté liée aux délais et de contribuer au bon déroulement du processus électoral.

Emeric Joël ALLAGBE



POLITIQUE PARLEMENTAIRE

Assemblée nationale : duel d'influences à l'hémicycle

L'élection du nouveau Bureau de l'Assemblée nationale pour la 10e législature, prévue ce dimanche 8 février 2026, s'annonce comme un affrontement stratégique entre partis et ambitions personnelles. Entre majorités revendiquées et calculs politiques, la scène parlementaire béninoise promet un spectacle électoral intense.

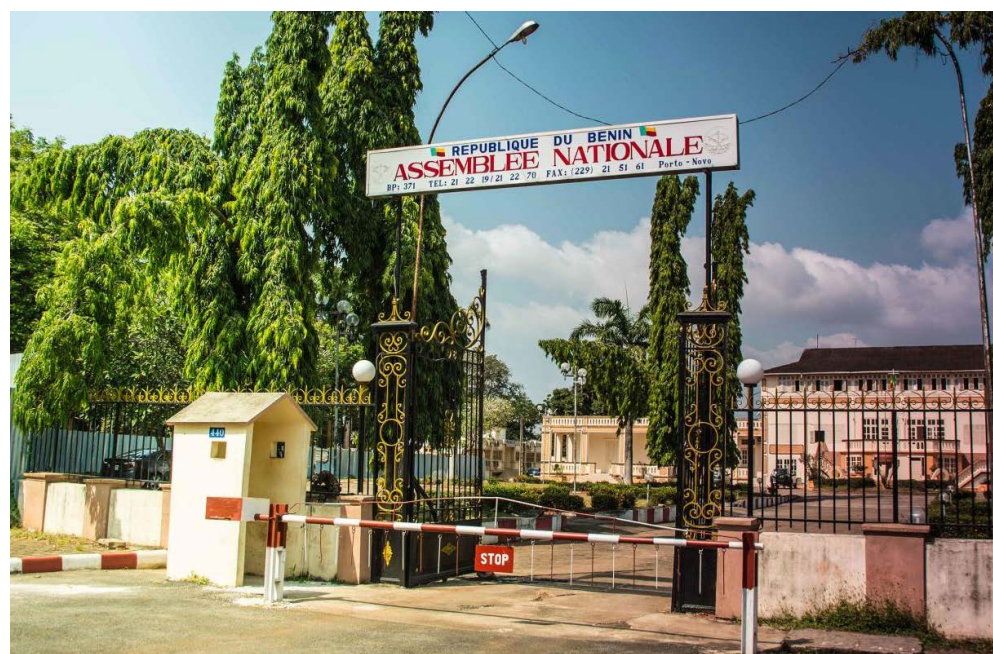
Dans moins de trois jours, le Parlement béninois entamera une étape majeure de son histoire politique avec l'installation des 109 députés élus de la 10e législature. Après leur investiture solennelle, l'attention se portera sur l'élection des sept membres du Bureau de l'Assemblée nationale, chargés de conduire l'institution pour les sept prochaines années.

La configuration actuelle laisse présager un véritable « combat de gladiateurs » à l'hémicycle. Les enjeux sont immenses : la maîtrise du Bureau conditionne non seulement la répartition des responsabilités mais aussi l'orientation politique du Parlement. Les

formations concernées, l'Union Progressiste – le Renouveau (UP-R) et le Bloc Républicain (BR), préparent leurs stratégies dans un climat de rivalités internes et de négociations serrées.

L'UP-R, qui dispose de 60 députés, détient un avantage numérique certain. Cette majorité relative pourrait lui permettre d'imposer sa vision et de s'arroger les principaux postes du Bureau. Mais au sein même du parti, les opinions divergent : certains militants plaident pour le maintien d'un leader expérimenté comme le Professeur Joseph Fifamin DJOGBÉ-NOU, tandis qu'une autre frange appelle au renouvellement en faveur d'une figure nouvelle.

De son côté, le Bloc Républicain, avec 49 députés, affiche une détermination intacte. Fort de ses résultats aux récentes élections communales et de l'unité autour de la candidature du président Abdoulaye BIO TCHANÉ, le parti estime avoir des arguments solides pour contester la suprématie de l'UP-R et peser dans la réparti-



tion des postes.

Entre conciliabules, calculs et stratégies, la configuration exacte du Bureau demeure incertaine. Dans ce contexte, beaucoup s'accordent à dire que l'arbitrage du Président de la République pourrait s'avérer décisif pour garantir la cohésion et l'efficacité de la majorité parlementaire.

Ainsi, l'élection du nouveau Bureau s'annonce comme un moment clé pour la vie institutionnelle du Bénin : un duel d'influences et d'alliances où chaque décision pourrait redessiner l'avenir politique du Parlement pour les sept années à venir.

Godfroy MISSAHOGBÉ

GRANDES VALEURS DISTINGUÉES

Élisabeth Pognon, pionnière de la justice constitutionnelle au Bénin



Première femme présidente de la Cour constitutionnelle, Élisabeth Pognon incarne l'audace, la rigueur et l'engagement au service de l'État de droit. Son parcours exceptionnel demeure une référence majeure dans l'histoire judiciaire et démocratique du Bénin.

Née le 7 juillet 1937 à Aného, au Togo, Élisabeth Pognon suit un parcours académique brillant

entre Lomé, Dakar et Paris. Elle obtient une licence en droit à l'Université de Paris en 1962 avant de se spécialiser à Bordeaux, où elle est diplômée du Centre national d'études judiciaires.

Le 1er novembre 1965 marque un tournant historique : à seulement 28 ans, elle devient la première femme magistrate du Dahomey, prêtant serment lors d'une cérémonie solennelle à la Cour d'appel de Cotonou. Un acte fondateur qui ouvre la voie à une nouvelle ère pour la participation des femmes dans l'appareil judiciaire national.

À la tête de la Cour constitutionnelle

Le 10 février 1992, Élisabeth Pognon est désignée par le Bureau de l'Assemblée nationale, alors présidé par Maître Adrien Houngbédji, pour siéger parmi les sept membres de la Cour constitutionnelle nouvellement créée.

Le 7 juin 1993, les « sept Sages » entrent officiellement en fonction. Quelques semaines plus tard, le 5 juillet 1993, elle est élue présidente de la Cour constitutionnelle par ses pairs, devenant ainsi la première femme au Bénin à diriger cette haute juridiction.

Une défense inflexible de la démocratie

Sous sa présidence, la Cour constitutionnelle s'impose comme un pilier de la démocratie béninoise et de l'État de droit. Plus de 400 décisions sont rendues, souvent dans un contexte politique sensible. Malgré les pressions, les menaces et les tentatives d'intimidation, Élisabeth Pognon et ses collègues font preuve d'une indépendance et d'un courage exemplaires, contribuant à asseoir la crédibilité des institutions républicaines.

Une retraite loin de l'inaction

Après son mandat à la Cour constitutionnelle, Élisabeth Pognon poursuit son engagement au service des grandes causes nationales et internationales. De 1998 à 2000, elle est membre du Comité international de bioéthique de l'UNESCO, apportant son expertise à des débats éthiques majeurs à l'échelle mondiale.

En décembre 2007, elle est élue pour trois ans au sein du premier Groupe des Sages de l'Union africaine, une instance composée de cinq personnalités africaines éminentes, reconnues pour leur contribution exceptionnelle à la paix, à la sécurité et au développement du continent. Ce groupe est chargé de se prononcer sur les questions majeures liées à la stabilité et à la gouvernance en Afrique.

En mai 2016, elle est également sollicitée pour siéger dans une commission nationale chargée de réfléchir aux réformes politiques et institutionnelles, dans le respect de l'esprit et des acquis de la Conférence nationale de février 1990.

Un héritage durable

Le parcours d'Élisabeth Pognon est jalonné de nombreuses distinctions, parmi lesquelles le Prix allemand pour l'Afrique (1996), l'Africa Service Award (1997) et le titre de Grand-officier de l'Ordre national du Bénin (1996).

Figure emblématique de la justice béninoise, elle demeure un symbole de probité, de courage et d'excellence, dont l'héritage continue d'inspirer les générations présentes et futures.

Youssef AVOCEGAMOU

LA MATELASSERIE AU BÉNIN

Un métier artisanal au cœur du confort moderne

Longtemps considéré comme un simple métier de réparation, la matelasserie connaît aujourd'hui un regain d'intérêt remarquable au Bénin. Porté par une demande croissante en ameublement de qualité, en confort domestique et en solutions durables, le métier de matelassier s'impose désormais comme une activité artisanale essentielle et porteuse d'avenir.

Dans les grandes agglomérations comme Cotonou, Porto-Novo ou Parakou, les ateliers de matelasserie se multiplient. Les artisans interviennent aussi bien pour la fabrication de matelas neufs que pour la rénovation de literies et de canapés, répondant aux besoins variés des ménages, des hôtels et des structures professionnelles.

Un secteur dynamique et en constante évolution

L'un des principaux atouts de la matelasserie béninoise réside dans la permanence de la demande. La réfection de matelas usés, le garnissage de sièges et la confection de literies sur mesure constituent un marché stable, renforcé par la recherche d'économies et de durabilité.

De plus en plus, les matelassiers intègrent des techniques modernes tout en préservant le savoir-faire traditionnel. Certains artisans atteignent

aujourd'hui des niveaux de réussite notables, créant de véritables ateliers et offrant des opportunités d'apprentissage à de nombreux jeunes. Le métier s'exerce aussi bien en atelier qu'à domicile, notamment dans des quartiers comme Akpakpa, Fidjrossè, Cadjèhoun ou Godomey, mais également à Natitingou et dans l'ensemble des grandes villes du pays.

Un pilier de l'économie artisanale

L'artisanat contribue à près de 13 % du Produit intérieur brut (PIB) du Bénin, faisant de la matelasserie un maillon important de l'économie nationale. Le matelassier joue un rôle central dans l'ameublement, en concevant, garnissant et rénovant matelas, coussins, banquettes et sièges, souvent adaptés aux besoins spécifiques des clients. Cette activité favorise non seulement la création d'emplois, mais aussi la valorisation des ressources locales et la transmission des compétences.

Un savoir-faire au service du confort et de la durabilité

Le métier de matelassier exige précision, créativité et maîtrise technique. Il englobe la fabrication de matelas sur mesure, le garnissage de meubles,

la réparation de literies usées et la restauration de sommiers tapissiers. En prolongeant la durée de vie des meubles, la matelasserie offre une alternative économique et écologique, de plus en plus appréciée par les consommateurs.

À la croisée de l'ingéniosité et de la tradition, la matelasserie demeure un art utile et indispensable, répondant aux exigences de confort, de personnalisation et de durabilité dans les foyers béninois.

Youssef AVOCEGAMOU



INVESTISSEMENTS MINIERS AU BÉNIN

Un potentiel stratégique aux retombées économiques considérables

Le Bénin s'impose progressivement comme une destination prometteuse pour les investissements miniers en Afrique de l'Ouest. Doté d'importantes ressources minières, notamment des substances métalliques et des matériaux de construction, le pays dispose d'atouts naturels encore largement sous-exploités. Leur mise en valeur requiert cependant des investissements conséquents, soutenus par un cadre institutionnel et juridique résolument incitatif.

Un environnement juridique favorable aux investisseurs

Afin d'attirer les capitaux nationaux et internationaux, le Bénin a mis en place un cadre légal et réglementaire sécurisé. Le code minier, combiné au code des investissements, garantit aux investisseurs plusieurs avantages majeurs, parmi lesquels la liberté de séjour et de circulation, la liberté de gestion des entreprises, le libre transfert des capitaux et des revenus, ainsi qu'une protection formelle de l'État béninois contre toute forme d'expropriation arbitraire.

Ces dispositions traduisent la volonté des autorités de créer un climat de confiance propice au développement durable du secteur minier.

Des incitations fiscales adaptées à l'ampleur des projets

Le code des investissements béninois prévoit également un ensemble d'exonérations fiscales et de facilités douanières destinées aux entreprises éligibles. Cinq régimes privilégiés ont été institués, en fonction du volume des investissements réalisés.

Le régime « A » s'adresse aux petites et moyennes entreprises dont les investissements sont inférieurs à un million de dollars américains. Le régime « B » concerne les grandes entreprises avec des investissements compris entre un et six millions de dollars. Le régime « C » offre un cadre de stabilisation fiscale pour les projets évalués entre six et cent millions de dollars. Le régime « D » cible les investissements lourds, allant de cent à deux cents millions de dollars, tandis que le régime « E » est réservé aux investissements structurants dépassant deux cents millions de dollars américains.

Des perspectives porteuses pour le secteur minier

Résolument tourné vers l'avenir, le Bénin envisage l'actualisation de son code minier afin de le rendre davantage compétitif et conforme aux standards internationaux. Des efforts sont également engagés pour moderniser les infrastructures géologiques et minières et renforcer la gouvernance du secteur. Dans cette dynamique, le pays s'emploie à adhérer à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Ex-

tractives (ITIE), gage de bonne gouvernance, de transparence et de crédibilité auprès des investisseurs.

Encore peu exploré, le sous-sol béninois représente ainsi un véritable terrain vierge, offrant de larges opportunités aux investisseurs désireux de s'inscrire dans une vision de croissance durable et de création de valeur à long terme.

Yousseuf AVOCEGAMOU



ÉDUCATION NUMÉRIQUE AU BÉNIN

Vers des universités modernes et connectées

Le gouvernement béninois met le cap sur la digitalisation de l'enseignement supérieur avec la création de campus numériques et la mise en place d'un système de télé-enseignement innovant. Une initiative destinée à renforcer la qualité de la formation et à inscrire les universités publiques dans l'ère numérique.

Lors du Conseil des ministres tenu ce mercredi 4 février 2026, le gouvernement du Président Patrice Talon a annoncé un ambitieux projet de modernisation de l'enseignement supérieur.

L'initiative vise à renforcer la qualité de la formation dans les universités publiques grâce à la mise en place d'un système de télé-enseignement.

Pour assurer le succès de ce projet, un écosystème numérique complet sera développé. Il comprendra des campus numériques modernes, des salles de télé-enseignement modulaires et connectées, une plateforme nationale d'enseignement en ligne, ainsi que des ressources pédagogiques ouvertes et structurées.

Ces infrastructures permettront de répondre à plusieurs défis majeurs : pallier la saturation des amphithéâtres, garantir l'équité territoriale, et connecter durablement les universités béninoises aux standards internationaux de l'éducation numérique. La première phase du projet prévoit la création de 4 000 places dans les villes de Cotonou, Parakou, Natitingou, Porto-Novo et Abomey-Calavi.

Le programme inclut également des missions de maîtrise d'œuvre complète et la fourniture d'équipements

nécessaires à l'installation des blocs modulaires. L'objectif est de doter les universités publiques de structures performantes et modernes, capables d'offrir un enseignement de qualité et adapté aux nouvelles exigences pédagogiques.

Avec ce projet, le Bénin franchit une étape décisive dans la modernisation de son système éducatif et l'intégration de l'éducation numérique dans toutes les régions du pays.

Yousseuf Avocegamou

INFRASTRUCTURE MARCHANDE STRUCTURANTE À SÈMÈ-PODJI

Le marché régional de grand standing de Houéssi bientôt érigé à Èkpè

Le gouvernement béninois franchit une nouvelle étape dans sa politique de modernisation des infrastructures commerciales. Réuni en Conseil des ministres le mercredi 4 février 2026, l'Exécutif a donné son feu vert à la mission de maîtrise d'œuvre complète pour la construction du marché régional de Houéssi, situé à Èkpè, dans la commune de Sèmè-Podji. Une infrastructure d'envergure appelée à dynamiser durablement l'économie locale et régionale.

Un projet ambitieux aux standards modernes

Pensé comme un pôle commercial de référence, le futur marché régional de Houéssi sera doté d'installations modernes répondant aux normes actuelles. Le projet prévoit la réalisation de vastes halles, de boutiques fonctionnelles, de magasins de stockage, de hangars adaptés ainsi que l'aménagement complet du site.

La viabilisation intégrale de l'espace est également au cœur du programme, avec l'installation

des réseaux essentiels, des services connexes, des aires de stationnement et de toutes les commodités nécessaires pour garantir un environnement commercial sain, sécurisé et attractif.

Un levier de développement économique et social

Au-delà de son aspect infrastructurel, le marché régional de Houéssi s'annonce comme un puissant moteur de croissance pour la commune de Sèmè-Podji. Sa mise en service devrait générer une augmentation significative des recettes communales et favoriser la création de nombreux emplois directs et indirects liés aux activités commerciales, logistiques et de services.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique nationale impulsée par le gouvernement, visant la construction et la modernisation des marchés urbains et régionaux afin d'améliorer les conditions de travail des commerçants, de renforcer l'attractivité des territoires et de stimuler l'économie locale.

Avec cette future infrastructure de grand standing, le Bénin confirme sa volonté de doter ses communes d'équipements structurants, au service du développement économique et du bien-être des populations.

Yousseuf AVOCEGAMOU



AVIS DE DECES



*Appelée à la
Gloire éternelle*



Annonce de Décès

La collectivité AGBOHOUN de Cana
La collectivité GBEDO de Ouidah
La collectivité TCHIBOZO de Houndjava
L'époux de la défunte, Feu Robert TCHIBOZO, Ancien combattant français

Les enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Noellie ;
- TCHIBOZO Ignace, Agent de l'OCBN à la retraite et son enfant ;
- TCHIBOZO Antoine, Agent du PAC, son épouse et ses enfants ;
- TCHIBOZO Basile, Journaliste Conseiller à la HAAC, ses épouses et ses enfants ;
- KPAKPA Désiré, Chauffeur, et ses enfants ;
- Feu KPAKPA Epiphane et Bernardine

Les frères et sœurs de la défunte

- Feue AGBOHOUN Adonon ;
- Feu AGBOHOUN Vincent et ses enfants ;
- AGBOHOUN Pierre, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Delphine, son époux et ses enfants ;
- AGBOHOUN Bertin, son épouse et ses enfants ;
- AGBOHOUN Marie, son époux et ses enfants.

Les petits enfants de la défunte

- Feu TCHIBOZO Michaelle et sa fille Vianel
- TCHIBOZO Malini, son époux et son enfant ;
- TCHIBOZO Marcus, son épouse et son enfant ;

- TCHIBOZO Rolande, son époux et ses enfants ;
- TCHIBOZO Lashmi, Dilia, Zeinat, Nirchana;
- TCHIBOZO Barbara, Lucillia, Maella, Dariella, Jean Franklin, Candice, Maxwell ;
- GNONHOSSOU Géraldine, son époux et ses enfants ;
- GNONHOSSOU Maxime, son épouse et ses enfants ;
- GNONHOSSOU Judicaël, son épouse et ses enfants ;
- GNONHOSSOU Isnelle, son époux et ses enfants ;
- Feus GNONHOSSOU Déo Gratias et Mickael
- AHOMAKPO Raymond ;
- KPAKPA Jean Moreau, Harold Charles Franck ;
- TOSSAVI Isabelle, son époux et ses enfants ;
- TOSSAVI Mathilde, son époux et ses enfants ;
- TOSSAVI Léonie, son époux et ses enfants
- Feu TOSSAVI Juliette ;
- GANHOUNOUTO Ambroisine, son époux et ses enfants;
- GANHOUNOUTO Alexandre, son époux et ses enfants.

Les familles parentes alliés et amies

JOSSE, AGBADJE, AGBO, AHOSSOU, ZINZINDOHOUE, TOSSOU, HOSSOU, CHADARE, DAHOUENON, GNONHOSSOU, TOSSAVI, GANDJODJO, NEVIS, GBKIN, SABINO, AMITON, NDIAYE, DIOP, NOUTAI, AKOMAGNI, GODJO, DJEKIN, DOUKPO, ANAGO-PADONOU, AGBALENON, HOUNASSE, ZINSOU-PLY, HOUNGUE.

ont la vive douleur de vous annoncer le décès de leur très chère et regrettée sœur, épouse, mère, belle-mère, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère :

AGBOHOUN GBEDO Véronique

Commerçante, couturière

pieusement endormie dans la paix du Seigneur le Jeudi 15 Janvier 2026 dans sa 85ème année à son domicile à Calavi

Et vous prie de bien vouloir prendre part ou de vous unir d'intention aux obsèques suivant le programme ci-après:



Commerçante, couturière

pieusement endormie dans la paix
du Seigneur le jeudi 15 Janvier 2026
à son domicile à Calavi



Programme des Obsèques

Mardi 10 Février 2026

20H00 : Veillée de prières au domicile de la défunte sis à Tokan, Calavi.

Mercredi 11 Février 2026

20H00 : Veillée de prières à son domicile sis à Tokan, Calavi.

Jeudi 12 Février 2026

21H00 : Veillée de prières à l'église Saint Pierre de Tokan

Vendredi 13 Février 2026

17H00 : Retrait du corps à la morgue Les Anges de Calavi

18H00 : Escalé et Exposition du corps à son domicile sis à Tokan

19H00 : Départ pour la maison mortuaire, à Calavi quartier Aïfa

21H00 : Veillée de prières et de chants au domicile du Conseiller Basile TCHIBOZO à Calavi quartier Aïfa

Samedi 14 Février 2026

09H00 : Départ du corps pour l'église

10H00 : Messe corps présent à l'église Saint Pierre de Tokan

12H00 : Inhumation au cimetière d'Adjagbo à Calavi

13H00 : Réception.

Remerciements

Un mot qui apaise et soulage.

Une présence qui réconforte et rassure.

Un geste qui soutient...

Dans cette vallée de larmes qui a brisé la candeur et la sérénité de nos cœurs.

Il n'y a pas de mot pour exprimer la peine de ce moment.

Il y en aura pas non plus pour dire à quel point il est merveilleux de se sentir entourés en de pareilles circonstances.

Tout fut apprécié ! A Dieu, seul maître du temps et des circonstances, toute gloire !

Pour toutes ces marques de sympathie et d'affection,

Merci du fond de nos cœurs !

Infiniment Merci !

Aussi n'attachons-nous pas nos regards aux choses visibles, mais aux réalités invisibles. Ce que l'on peut voir ne dure qu'un temps, les réalités invisibles demeurent éternellement.

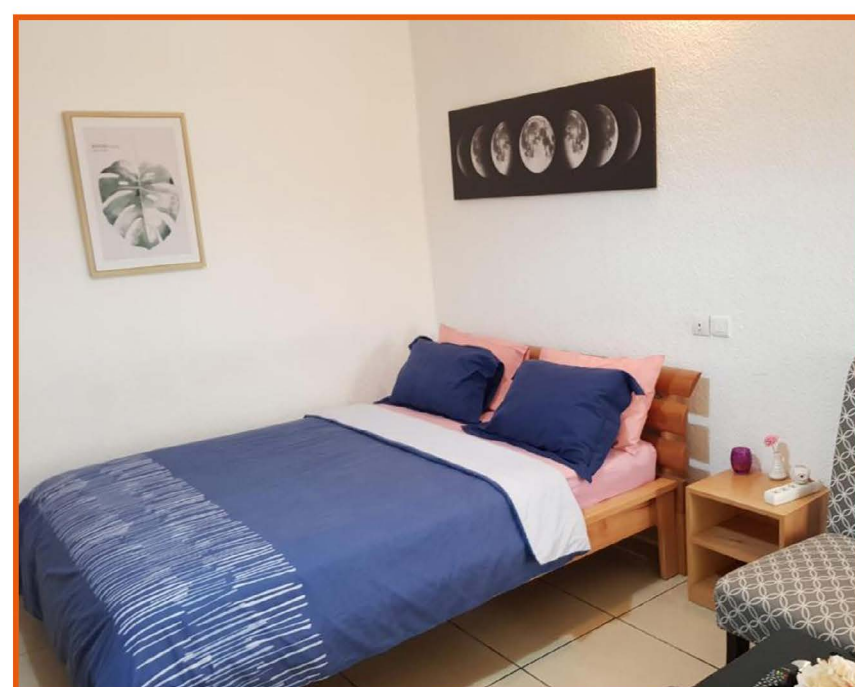
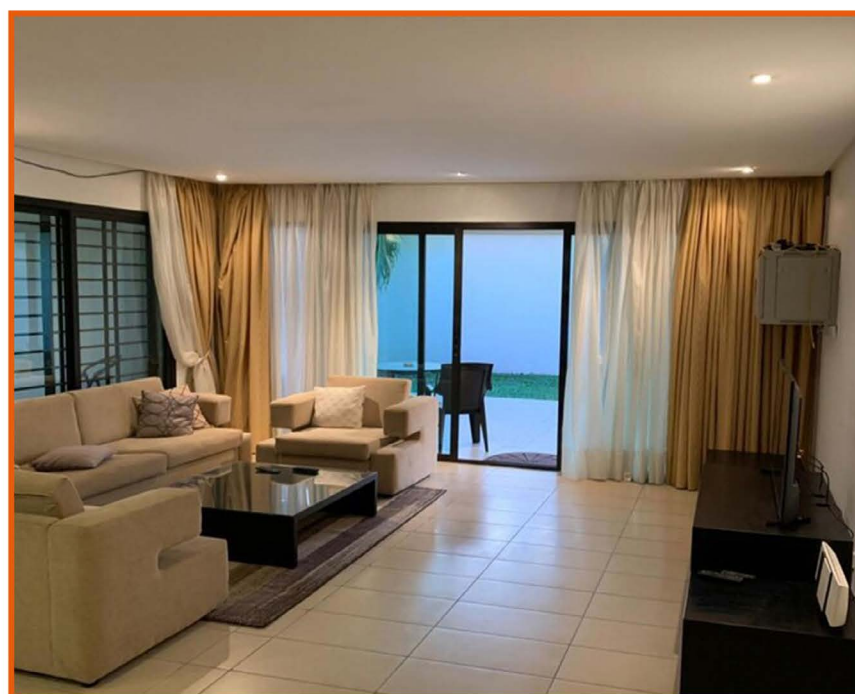
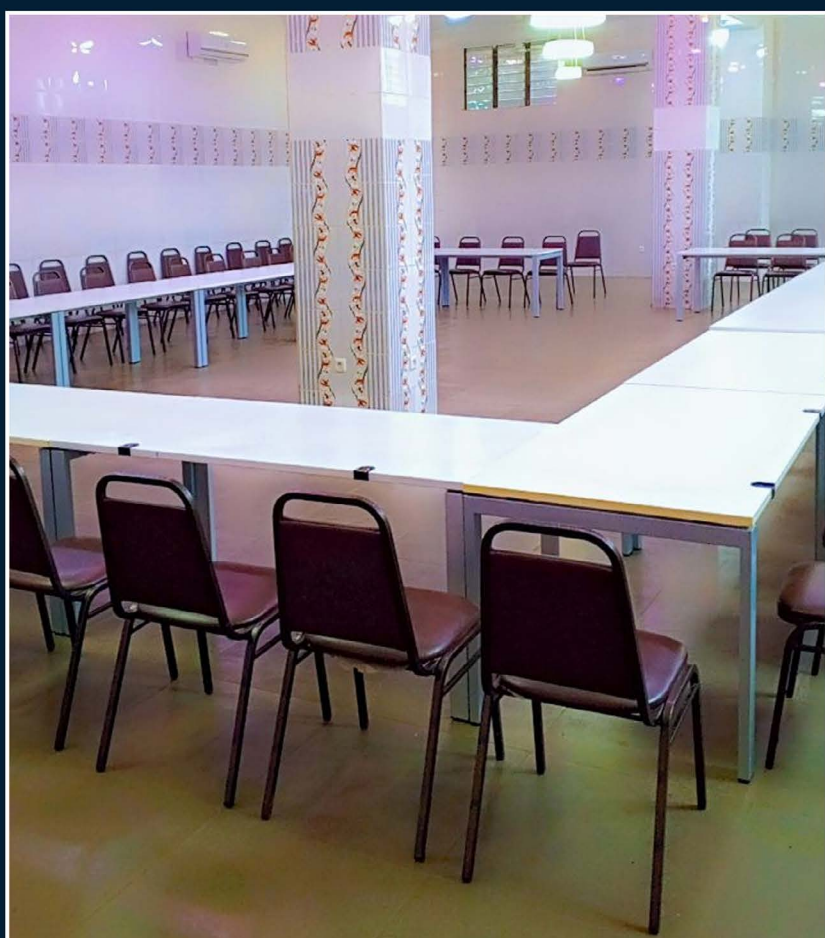
Nous savons en effet que si notre corps, cette tente qui nous abrite sur terre, vient à être détruit, nous avons au ciel une demeure qui n'est point l'œuvre de l'homme, une maison éternelle que Dieu nous a préparée.

[2 Corinthiens 4:18 - 5:1]



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOU



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707